



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

2018/52

Séance du 23 avril 2018 à 18 H 00

Date de convocation : 13 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le lundi 23 avril 2018, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SIRTOM, avenue du 4 juillet 1776 à BRIVE, sous la Présidence de Monsieur Yves LAPORTE.

Objet : Versement subvention et dotation SIRTOM/Comité des Œuvres sociales

Nombre de membres en exercice :	150
Représentant 180 voix, soit 144 membres à 1 voix et 6 membres à 6 voix	
Présents :	81
Votants : 78 x 1 voix + 3 x 6 voix	106
Et Pouvoirs : 2 x 6 voix	12

Par délibération en date du 12 mars 2012, le Comité Syndical a approuvé une convention de partenariat entre le SIRTOM et le Comité des Œuvres Sociales.

Selon cette convention, je vous propose :

- de verser, au cours du 1^{er} trimestre, une dotation supplémentaire de 245 € (régularisation sur 2017) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents nécessaires ;
- de délibérer sur cette proposition.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président,

Yves LAPORTE